

MAIRIE D'EMERCHICOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du samedi 17 octobre 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 17 octobre 2009 à 9h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Michel LOUBERT, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion : Mesdames LECURU Nathalie - HOMMERIN Eliane

Messieurs MIDAVAIN Jean-Marc - ROUSSEL Régis - DUFOUR Ambroise - DAMS Gonzague
HERBIN Gérard - MALAQUIN Alain - DUMONT Jean-Philippe

Absents excusés : Mme Michèle SUM donne pouvoir à M. Michel LOUBERT

M. Albert DUROSIER donne pouvoir à M. Régis ROUSSEL

M. Jean-Michel BARDIAUX donne pouvoir à M. Ambroise DUFOUR

M. Vincent SILVAIN

Mme Thérèse-Marie BIHANIC

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite partager quelques réflexions sur la situation actuelle qui n'est toujours pas florissante pour les Français :

« Les orientations gouvernementales entraînent une concentration des pouvoirs au détriment des collectivités locales. Les élus de proximité que nous sommes n'existeront plus dans quelques années ou n'auront plus aucun pouvoir décisionnaire.

La casse du service public continue. Après EDF-GDF, France Telecom, c'est au tour de La Poste et de la SNCF.

Nous avons, l'an dernier, voté un vœu en faveur de la Poste, je pense qu'aujourd'hui nous pouvons malheureusement le renouveler.

Le Conseil Municipal doit aussi apporter son soutien aux salariés qui sont touchés ou le seront bientôt par les restructurations ou les pertes d'activités.

Je pense à ceux de St Gobain, de Sevelnord, du Fret de Somain, ...

Je m'arrête là, la liste est trop longue et loin d'être terminée.

J'invite celles et ceux qui le peuvent à manifester cet après-midi à Lille et à Somain le 7 novembre 2009 pour le fret ou à apporter, d'une façon ou d'une autre, leur soutien à ceux qui sont en difficulté ».

1. Approbation par le Conseil Municipal du compte-rendu de la réunion du 18/07/09
Adopté à l'unanimité après lecture.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose M. Régis ROUSSEL comme secrétaire de séance.

Approuvé à l'unanimité.

3. Contrat d'Avenir de M. Michael PLANTIN

M. Michael PLANTIN a effectué un stage d'insertion et de requalification et a donné entière satisfaction. Afin d'étoffer l'équipe technique, nous lui avons proposé un Contrat d'Avenir d'un an, renouvelable une fois, à compter du 24/08/2009 à raison de 26 heures par semaine.

Approuvé à l'unanimité.

4. Travaux réalisés et travaux prévisionnels

Nous avons réuni les riverains concernés de la rue Jean-Philippe Canonne, pour leur présenter le projet de pose de ralentisseurs. Les travaux ont été réalisés les 21 et 22 septembre 2009. A la demande des riverains, la vitesse de la zone est limitée à 30km/h. La signalisation routière a été renforcée par la pose de panneaux supplémentaires.

Le Coût total de cette réalisation est de 10 278,54 € TTC

Les habitants de la rue de la Verrerie nous avaient demandé la réfection du parking en schiste situé devant chez eux qui devenait boueux par temps de pluie et de neige. Une aire de stationnement en enrobé a été réalisée, son coût est de 5 978,33 € TTC.

Les cercles de basket de la salle « Narcisse Midavaine » ont été remplacés (673,35 €), ainsi que les pommeaux de douche (1 108,69 €).

De prochains travaux sont programmés courant novembre :

- Création d'un parking et rénovation de l'éclairage public rue Victor Hugo. Les riverains seront invités pour une présentation du projet.
- Rénovation complète de l'éclairage public des rues Delacroix, Zeller et Dechy pour une mise aux normes de sécurité électrique. Les riverains seront avisés par courrier.

D'autres travaux sont à l'étude :

- Raccordement au réseau d'assainissement du puits perdu au Mille Club.
- Acquisition d'une parcelle de terrain de 5 à 10 mètres de chaque côté de la rue J-P Canonne afin d'y planter une petite haie et améliorer la sécurité.
- Acquisition d'une parcelle de terrain de 50 mètres le long de la rue du 8 Mai 1945, afin de créer un parking herbeux, une noue, une piste cyclable, une zone piétonne, une plantation d'arbres et une amélioration de l'éclairage public.
- Entretien du terrain mis à disposition par la famille ROUSSEL.
- Nous sommes dans l'attente d'un devis pour la réalisation d'une plate-forme de stockage dans l'atelier-garage.
- Acquisition d'un bungalow pour remédier aux problèmes de stockage et de rangement au Groupe scolaire « Louis Aragon ».
- Travaux de mise en sécurité côté champ du nouvel arrêt de bus rue du 8 mai 1945.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux réalisés et les diverses propositions.

Madame Eliane HOMMERIN quitte la séance pour raison familiale et donne procuration à Monsieur Gonzague DAMS.

5. Contrat d'intervention informatique

Actuellement, il n'existe aucun contrat d'intervention pour notre système informatique. Nous vous proposons de passer un contrat d'un an avec la société Informatech pour un coût annuel de 600 € HT, afin d'éviter la facturation de frais de déplacement. Il sera nécessaire d'étudier le réseau informatique afin d'uniformiser le matériel de la médiathèque et de la Mairie, une partie de celui-ci datant de 2001. Monsieur Ambroise DUFOUR souligne que les ordinateurs de la médiathèque sont très sollicités puisque les cours d'initiation à l'informatique ont rencontré un vif succès.

Approuvé à l'unanimité.

6. Droit d'ester en justice

La Société Help a déposé, en régularisation, une demande d'autorisation d'exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes pour laquelle le Conseil Municipal et le Maire ont émis un avis défavorable en étayant celui-ci. Convoqué plusieurs fois à la Gendarmerie de Bouchain, M. le Maire a déposé deux plaintes, l'une contre l'auteur des incendies, l'autre pour atteinte à l'environnement.

Dans le cas où nous serions appelés à comparaître devant la justice, nous aurions besoin d'un avocat pour nous représenter. Il est proposé de donner mandat au Maire afin de consulter et d'engager un conseil Juridique en la personne de Maître Franck Berton ou de l'un de ses collègues du Cabinet « Avocats du nouveau siècle » de Lille.

Approuvé à l'unanimité.

7. Décisions modificatives budgétaires

Il est nécessaire d'effectuer des virements et des ouvertures de crédits suite à l'encaissement de recettes supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité.

8. Indemnité de fournitures scolaires

Comme chaque année, une indemnité de fournitures scolaires est octroyée aux familles dont les enfants fréquentent les écoles du secondaire ou du supérieur.

Les élèves qui sont en contrat d'apprentissage ou en contrat d'alternance peuvent également prétendre à cet avantage. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler cette aide financière de 64 € et de l'étendre aux enfants handicapés, sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un RIB au nom des parents.

Approuvé à l'unanimité.

9. Acceptation des chèques pour les régies

Actuellement les règlements de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire stipulent que leur paiement d'avance doit s'effectuer en espèces. Des parents dont les enfants fréquentent ces services nous ont demandé de pouvoir également payer par chèque.

Monsieur le Maire propose d'accepter désormais les chèques pour le paiement de ces régies.

Approuvé à l'unanimité.

10. Convention avec la CCCO pour l'accueil d'un spectacle

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, un spectacle intitulé « Le cirque » sera donné le 18 décembre 2009 pour les élèves du Groupe scolaire « Louis Aragon ». La Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent nous a transmis la convention relative à ce spectacle. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Marc MIDAVINE est mandaté pour le choix d'un spectacle destiné aux Seniors.

11. Rapports d'activité 2008 de la CCCO, du SIDEGAV

Monsieur le Maire présente les rapports d'activité 2008 établis par Messieurs les Présidents de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent et du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz dans l'Arrondissement de Valenciennes puis propose de les entériner.

Approuvé à l'unanimité.

12. Convention de mise à disposition de terrain au Club Canin

Il apparaît nécessaire de signer une convention de mise à disposition du terrain situé à l'angle des rues d'Azincourt et de la Verrerie avec le Club Canin pour légitimer l'intervention de la Commune lors des tontes de pelouses, élagages des arbres et divers entretiens du terrain.

Monsieur Régis ROUSSEL présente les différents articles de la convention

Approuvé à l'unanimité.

13. Indemnité du Conseil pour le comptable du Trésor

Le 1^{er} septembre, Madame Claudine DYZMA est nommée à la Trésorerie de Bouchain. En application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982, un arrêté en date du 16 décembre 1983 a précisé les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes. Conformément à l'article 3 de l'arrêté précité, une nouvelle délibération doit être prise lors du changement de Comptable du Trésor. Une indemnité de conseil sera attribuée à Mme Claudine DYZMA, Trésorier de Bouchain.

Approuvé à l'unanimité.

14. Désignation d'un coordonnateur d'enquête et création de postes d'agents recenseurs

Les habitants de notre commune seront recensés en janvier 2010. Pour réaliser cette opération, il est nécessaire de :

- Désigner un coordonnateur d'enquête qui sera chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Monsieur le Maire propose de nommer Madame Carole TRZAN.

- Créer 3 postes d'agents recenseurs. Monsieur le Maire propose la création de ces 3 postes.

Approuvé à l'unanimité.

15. Rapport annuel du SIDEN et adhésion de nouvelles communes

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du SIDEN SIAN 2008, relatif au prix et à la qualité du service public de distribution d'eau potable de la Commune d'Emerchicourt.

Les communes de Cuicy en Almont (02) et de Tartiers (02) désirent adhérer au SIDEN SIAN. Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer concernant le rapport annuel et les nouvelles adhésions.

Approuvé à l'unanimité.

16. SMTD, substitution de la carte RMI par la carte RSA

Le Comité du syndicat Mixte des Transports du Douaisis a décidé de substituer la carte RSA à la carte RMI. Par délibération du 19 décembre 2008 le Conseil Municipal avait opté pour la prise en charge de la participation de 10,50 € pour les cartes RMI délivrées aux habitants de la Commune. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'étendre cette participation à la carte RSA.

Approuvé à l'unanimité.

17. Cadeaux de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité offre des friandises aux élèves du groupe scolaire « Louis Aragon » et de l'IME ainsi qu'un cadeau aux Anciens de la Commune. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler ces opérations.

Approuvé à l'unanimité.

18. Divers

○ Dossier catastrophes naturelles

Monsieur le Maire rapporte qu'il a été sollicité par deux propriétaires qui ont constaté des fissures dans leur habitation. Il est possible qu'un dossier de catastrophes naturelles soit déposé et qu'un expert soit mandaté pour établir une étude de sol. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Approuvé à l'unanimité.

○ Demande d'autorisation d'exploiter une installation de concassage - criblage par la Société Eiffage TP

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la demande faite par la société Eiffage TP d'exploiter une installation de concassage - criblage sur la zone industrielle « La Renaissance » à Somain. Une enquête publique aura lieu du 9 novembre au 9 décembre 2009 inclus. Monsieur le Maire invite les membres du Conseil et la population à consulter le dossier en mairie de Somain.

○ Subvention

L'Association Maison de la Famille de l'Arrondissement de Valenciennes a pour mission de favoriser l'information de toutes les familles de l'arrondissement dans le champ du social, du familial et du juridique. En contrepartie de cette offre gratuite pour les familles, l'association demande une subvention de fonctionnement de 412 €. Monsieur le Maire propose d'accorder cette subvention.

Approuvé à l'unanimité.

○ Info grippe

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la directive du préfet en date du 6 octobre 2009 qui rappelle les grands principes de précautions d'hygiène. Ces mesures seront rapportées à la population dans la prochaine « Vie au Village ».

○ Réception de fin d'année

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de Monsieur le Directeur de l'IME d'Emerchicourt de participer à la réception de Noël. Tous les enfants du groupe scolaire « Louis Aragon » et de l'IME assisteront au spectacle « Le Cirque » et se verront remettre des friandises.

○ Signalisation routière

Malgré les interventions des forces de l'ordre, la vitesse pose encore problème dans le village et notamment aux abords de l'école. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un dossier de demande d'installation de feux tricolores équipés de radars sanction sera déposé auprès des services de l'Equipement. Une subvention sera également sollicitée.

- **Etat d'abandon manifeste d'habitation**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de nouvelles réclamations de riverains concernant l'état d'abandon manifeste d'une habitation. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est dans l'obligation d'établir un Compte Rendu d'Evènement auprès du Procureur de la République conformément à la délibération en date du 18 juillet 2009. Monsieur le Maire signale qu'il existe malheureusement d'autres cas dans le village.

- **Photocopieurs**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les outils de reproduction de la mairie sont en fin de contrat et inadaptés aux besoins actuels des services administratifs. Il demande l'autorisation de lancer une consultation et de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Approuvé à l'unanimité.

- **Travaux de mise aux normes de la Mairie**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation faite de favoriser l'accès de la mairie aux personnes handicapées. Il est nécessaire de prendre en compte l'augmentation du public accueilli par les services administratifs. Monsieur le Maire propose d'engager une étude de coût pour l'aménagement ou la reconstruction de la Mairie.

Approuvé à l'unanimité.

- **Marché de Noël de l'APE**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait de l'Association des Parents d'Elèves d'organiser un marché de Noël à la salle Narcisse Midavaine le 6 décembre 2009. La participation de l'Amicale Laïque, du Club Féminin et des commerçants est souhaitée par l'Association des Parents d'Elèves.

- **Election des représentants des Parents d'Elèves**

Monsieur le Maire donne les résultats du scrutin de l'élection des représentants des parents d'élèves du groupe scolaire Louis Aragon. Sont élus :

Titulaires : CRETEL Frédéric – FERREZ Didier – BERNARD Nathalie – BERNARD Salomé – CUVEELE Sandrine

Suppléants : LEROY Maryse – CABOT Florence – BERTIN François – HELBECQUE Virginie – GUMEZ Nathalie

Un tour de table est effectué. Monsieur Jean-Philippe DUMONT évoque les points suivants :

- Renforcement de la présence de la Gendarmerie aux heures de sortie de l'école
- Matérialisation au sol pour l'accès des bus au parking et d'un passage piétons
- Demande le numéro de téléphone de la Société de Défense des Animaux pour le problème des chiens errants

Vu pour être affiché le samedi 24 octobre 2009, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 24 octobre 2009

Le Maire.
Michel LOUBERT.